

## Derrière les chiffres, quels enjeux pour l'économie sociale et solidaire ?

### Henry Noguès, président de l'ADDES

Bonjour à tous. J'ai le plaisir et l'honneur, en tant que président de l'ADDES, d'ouvrir ce 26<sup>e</sup> colloque. Je vous remercie de votre présence au début de notre journée. Nous serons rejoints par d'autres participants au cours de la journée. Bienvenue à tous.

Nous avons une journée bien remplie. Les chiffres sur l'économie sociale, où en est-on ? Cette question de la mesure statistique de la comptabilisation des entreprises, comme on dit maintenant, de l'économie sociale et solidaire est l'ADN de l'ADDES.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de données sur l'économie sociale pendant si longtemps ? Pourquoi a-t-il fallu la création de l'ADDES ? Tu disais que c'était une *terra incognita*, c'est vrai. L'explication sans doute tient au fait que l'associationnisme se situe dans une zone dynamique, certes, mais également source de trouble, et qui a fait parfois peur aux pouvoirs établis.

L'absence de données fragilise l'ESS. Pourtant, reconnaître la biodiversité économique, car il existe certainement plusieurs manières d'entreprendre pour s'engager dans des aventures économiques, est de l'ordre d'un intérêt général. Au-delà des intérêts des acteurs de l'économie sociale, parfois vus comme des intérêts corporatistes légitimes, existent aussi des intérêts sociétaux plus larges.

La méfiance est ancienne, on s'est toujours méfié de l'union, qui est une source de force. Les pouvoirs établis ont toujours eu tendance à vouloir contrôler ce qui se passe et à se méfier de l'associationnisme.

La Révolution française, qui craignait les pouvoirs, notamment les corporations et les pouvoirs religieux existants, a essayé de faire table rase des corps intermédiaires. Comme l'écrit Bernard Gibaud : « *Quand se croisent la liberté d'association et la liberté d'entreprendre, elle a plutôt donné la prime à la liberté d'entreprendre* ». On peut comprendre la priorité donnée à une économie envisagée du côté de l'offre, mais on voit bien que cela a produit un développement déséquilibré de la société. La loi Le Chapelier a empêché pendant longtemps les citoyens de la société de s'associer pour être acteurs et de s'auto-organiser librement.

Par la suite, sous la troisième République, la proximité des associations et des mutuelles avec les mouvements sociaux ou, parfois, avec les églises, ou les deux, a continué d'inquiéter le pouvoir politique. Du côté des forces progressistes, ou qui se qualifient comme telles, on avait toujours tendance à considérer que les réformes, les changements apportés grâce aux initiatives d'économie sociale ne valaient pas les changements plus radicaux, plus profonds,

que seule une véritable révolution pourrait amener. Du côté des forces plus conservatrices, les initiatives émancipatrices de l'économie sociale pouvaient faire craindre à terme des risques d'une déstabilisation de l'ordre établi. Pourquoi donner une plus grande visibilité à ce qui était vu comme une impasse ou une menace ?

Malgré ces réserves dans cette zone complexe des initiatives ont été prises et des entreprises se sont développées mais chacune dans son secteur d'activité ou dans sa famille coopérative ou mutualiste. Quand leurs responsables ont commencé à se rassembler dans les années soixante-dix, ils parlaient d'organisations, puis, ensuite, d'entreprises. Ce qui faisait hésiter à l'emploi de ce mot tient à leur nature hybride puisqu'elles sont à la fois un projet d'entreprise avec une vocation économique de production et simultanément une association de personnes, et non de capitaux, exprimant une volonté collective dans un engagement solidaire. Elles sont donc sur le terrain économique, mais aussi sur le terrain sociétal, voire souvent sur le terrain politique.

La visibilité de l'économie sociale et solidaire est un enjeu important pour ces raisons que l'histoire révèle. Nous avons connu l'absence de visibilité après la naissance de l'ADDES pendant plusieurs années. Si, aujourd'hui, nous avons plus de visibilité sur l'économie sociale et solidaire, en France mais aussi en Europe et dans le monde, c'est parce qu'un certain nombre de pionniers ont eu la volonté opiniâtre de la faire reconnaître. C'est un enjeu important car l'absence de l'ESS dans les radars des représentations sociales est dangereuse. En effet, soit on pense qu'elle n'existe pas, soit on pense qu'elle se différencie si peu des autres entreprises que cela ne vaut pas la peine d'y consacrer du temps et d'en faire une catégorie statistique, à part entière.

Avec cette absence sur les écrans de la statistique, l'économie sociale et solidaire risque d'apparaître seulement comme un acteur historique, plutôt ringard. Quand on parle des « acteurs historiques », par exemple dans le domaine de l'aide à domicile, il y a tout de même un peu de condescendance, voire de mépris pour les réalisations concrètes et utiles engagées dès les années 50 par ces associations. Le corollaire de cette invisibilité c'est également une absence dans les contenus de l'enseignement scolaire et universitaire, même quand celui-ci s'est tourné davantage vers l'économie et les sciences de la société. En écho, sur le terrain opérationnel, on observe pendant longtemps dans les actions d'accompagnement à l'entrepreneuriat une ignorance quasi-totale de cette voie vers l'économie sociale même si, aujourd'hui, de nombreuses initiatives à l'initiative des CRES sont venues corriger cela. Or, comme vous le savez, ce qui ne se compte pas a tendance à ne pas compter, en tout cas, à compter moins et, parfois, à ne pas compter du tout.

La visibilité donne une représentation, mais surtout un pouvoir d'agir, une capacité d'action. Dans le contexte actuel, nous savons que nous sommes assez largement en échec sur le plan économique, sur le plan social, et que les défis environnementaux sont également très délicats à relever.

N'imaginer l'économie que d'une seule manière serait une forme d'infirmité collective, un appauvrissement considérable des potentialités de développement, de création de richesse et d'organisation d'une société civilisée. C'est pourquoi la reconnaissance de ces formes plurielles d'organisation de l'activité économique est capitale. C'est ce qui a suscité, au début des années 80, la naissance de l'ADDES. À partir de cette époque, un travail de collaboration, très long et patient, mais qui a été fructueux, s'est développé avec l'INSEE, au plan national, mais aussi dans certaines régions avec les chambres régionales de l'économie sociale et les directions régionales de l'INSEE.

Depuis 2006, grâce à ce travail et à la statistique publique, nous disposons de données. Elles

ne sont pas parfaites – il n'est d'ailleurs pas certain qu'il puisse exister des données vraiment parfaites – mais elles ont le mérite d'exister, d'être établies sur des conventions transparentes que l'on connaît, que l'on peut discuter, et d'être stables dans le temps. Elles permettent donc des comparaisons dans l'espace et dans le temps. Sans elles nous serions vraiment restés dans une grande ignorance.

Il ne faut pas oublier que d'autres travaux existent également. Sur les coopératives, plusieurs membres de l'ADDES y concourent à l'instar de René Mauget. Sur les associations, les travaux de Viviane Tchernonog font aujourd'hui autorité.

Maintenant, on a une idée sérieuse du poids de l'ESS grâce aux données de l'INSEE exploitées par le CNCRES et par l'observatoire du CNCRES.

Compter permet de corriger des erreurs de représentation. « *Les emplois de l'ESS sont financés par l'impôt* », « *l'économie sociale est une charge pour le développement régional.* »

Ce sont des phrases que l'on a entendues, pour la seconde, dans un conseil économique et social régional et, pour la première, à la Chambre des députés. Tout ceci au début du XXI<sup>e</sup> siècle ! Grâce aux mesures chiffrées, les représentations de l'économie sociale et solidaire ne permettent plus d'affirmer n'importe quoi.

Avec les données statistiques, on voit comment l'économie sociale et solidaire est présente dans la quasi-totalité des secteurs de l'économie ; certes, avec un poids plus ou moins grand selon les secteurs. On peut constater qu'elle a des rôles multiples et pas seulement dans le domaine de l'économie de la réparation auquel on aime à la réduire parfois.

Bien sûr, le poids statistique ne résume pas à lui seul l'impact de l'ESS. Les coopératives ont un impact sur les membres coopérateurs et sur toute l'activité économique dérivée mais ceci n'est pas classé dans l'économie sociale définie par l'INSEE. C'est la même chose pour les coopératives de commerçants ou d'artisans. Les mutuelles ont également un impact sur le marché de l'assurance. Que se serait-il passé sur les marchés de l'assurance en l'absence de sociétés mutuelles de santé ou de mutuelles d'assurance ? Faudrait-il vraiment expérimenter *in vivo* ce type de situation pour s'en rendre compte ? D'ores et déjà, un certain nombre de classements, qui ne sont pas opérés par les acteurs de l'ESS mais par les professionnels, montrent la qualité de la performance des entreprises mutualistes. Il est probable qu'en leur absence le marché ne fonctionnerait pas de la même façon.

Rassemblés dans des catégories statistiques, les êtres statistiques sont paisibles, ils le restent quand on les manipule dans les données. En revanche, quand ce sont des acteurs vivants, ils ruent souvent dans les brancards. Ils trouvent qu'ils ne sont pas dans la bonne catégorie, que l'on n'a pas bien mesuré leur périmètre, qu'en réalité, ils ont un impact bien plus grand que cela voire, parfois, ils trouvent que l'on a mis avec eux des gens qui ne devraient pas y être. Il n'y a pas toujours communauté de valeurs et de pratiques entre eux. Il faut bien reconnaître que l'existence de la catégorie statistique n'a pas le pouvoir de transformer les pratiques.

C'est un enjeu pour la société. Je ne suis pas un spécialiste de la statistique. Heureusement, au sein de notre comité scientifique, nous avons de vrais statisticiens. Dès que l'on va sur le terrain, que l'on manipule des données, ce n'est pas que la réalité résiste, mais la manière dont on la saisit pose de nombreuses questions. Il y a des choses que l'on n'arrive pas à bien mesurer, même seulement à discerner. Des simplifications que l'on est amené à faire pour pouvoir avancer posent des problèmes redoutables. Par conséquent, c'est un vrai métier, un art difficile. On ne s'improvise pas statisticien. Blaise Pascal nous rappelle que l'exigence éthique invite à faire l'effort de « bien penser ». C'est pourquoi la rigueur méthodologique s'avère nécessaire.

Aujourd'hui, il existe d'autres sources de données que celles de la statistique publique. C'est bien, cela ouvre le débat, mais il faut qu'un certain nombre de règles méthodologiques soient transparentes pour que l'on puisse échanger, se comprendre et se critiquer éventuellement. Parfois, il existe plusieurs chiffres pour approcher une même réalité. Il ne faut pas croire qu'une seule donnée statistique puisse tout résumer, tout dire. Il peut exister plusieurs données statistiques pour essayer de cerner, de comprendre une même réalité mais il est nécessaire d'avoir tous les éléments permettant de comprendre pourquoi leur construction est différente et conduit à des chiffres différents.

L'ADDES n'a jamais développé son projet initial toute seule. Elle est immergée dans la société, dans l'espace public. Pour préparer ce colloque avec nous, les partenaires ont été nombreux : l'INSEE – ils interviendront lors de la prochaine session –, le CNCRES et son observatoire avec le réseau des CRESS, le CNAM avec Jean-François Draperi, la Mutuelle Chorum et le CIDES pour son étude, des revues, la RECMA, revue internationale de l'économie sociale, et *Juris associations*, dont vous avez un numéro dans votre mallette. Dans celle-ci nous avons mis un certain nombre de documents du passé issus des premiers colloques de l'ADDES, pour que vous mesuriez le chemin parcouru en partenariat avec le Crédit Coopératif et sa fondation dont je remercie pour sa présence parmi nous le président, Jean-Claude Detilleux. Les partenariats ont été également activés avec la FONDA et Charlotte Debray, avec l'Uniopss et Jean-Pierre Duport, qui présidait le CNIS viendra conclure nos travaux. C'est donc un travail d'équipe que nous poursuivons grâce à une cheville ouvrière fort efficace que je remercie pour son travail : Véronique Larosée.

Ce projet a commencé il y a bientôt 35 ans et se poursuit. Jacques Moreau disait : « *Je souhaite une économie sociale sans rivages* », c'est-à-dire une économie sociale qui soit un centre d'impulsion est non un territoire entouré de barbelés. Evidemment, ce n'est pas parce que l'on veut mesurer, que l'on établit des catégories statistiques et donc qu'il faut définir précisément ce que l'on compte que envisage de mettre des barbelés autour de l'économie sociale et solidaire. C'est finalement aux acteurs engagés de l'avenir qu'appartiendra le soin d'en dessiner les nouveaux contours. Je vous souhaite un bon colloque.